



TERRAGE COTE D'AZUR

12 rue de Dunkerque

06110 LE CANNET

SIRET : 833 957 509 00015

N° TVA Intracom. : FR 39 833957509

Téléphone : 06 76 87 54 48

Email : terragecotedazur@orange.fr

Notaires Etude S. VOILLON - ML. GANTELME -
TRASTOUR - C. CIPOLIN - JL. BOUYSSOU
NOTAIRES ASSOCIES
25 rue des Serbes - BP 182
06400 CANNES

Note de renseignement d'urbanisme

N° NRU : 14694

Date : 3 mars 2003

Référence du bien

Propriétaire : **Mme CONSTANTINI Claude et Mr PELLICCIA Joël**

Adresse du bien : 11, Rue Esprit Violet
06400 CANNES

Références cadastrales : CD 20 21

Synthèse

Droit de préemption :

L'Immeuble est situé

Dans une zone de Droit de Préemption Urbain renforcé

Dans un périmètre d'espace naturel sensible mais non soumis à ce titre à un droit de préemption



TERRAGE COTE D'AZUR

12 rue de Dunkerque
06110 LE CANNET

SIRET : 833 957 509 00015
N° TVA Intracom. : FR 39 833957509
Téléphone : 06 76 87 54 48
Email : terragecotedazur@orange.fr

Claude André VOUILLOM !

NOTE DE RENSEIGNEMENTS D'URBANISME
N/REF. 14694/VOUILLOM -
V/REF. 19/33

Le Cannet, le 3 mars 2003

PROPRIETE DE Mme CONSTANTINI Claude et Mr PELLICCIA Joël
SITUE 11, Rue Esprit Violet

COMMUNE 06400 CANNES

CADASTREE CD 20 21

DROITS DE PREEMPTION

L'Immeuble est situé

Dans une zone de Droit de Préemption Urbain renforcé
Dans un périmètre d'espace naturel sensible mais non soumis à ce titre à un
droit de préemption

mais il n'est pas situé

Dans une zone de préemption d'un espace naturel sensible
Dans une zone de rénovation urbaine
Dans un périmètre de restauration immobilière
Dans un périmètre de résorption d'habitat insalubre
Dans un secteur sauvegardé
Dans une Z.A.D.

PL.U. N°1	Approuvé le 30.06.2000 - Applic. le 04/09/2000. mod. app. le 7/05/02.
ZONE	UB Zone urbaine de densité moyenne.
SUPERFICIE MINI	Sans objet
EMPRISE AU SOL	Sans objet
HAUTEUR MAXI	18 m.
STATIONNEMENT	Habitations : 1 place/100 m2 SHON et, au minimum, 1 place/logemen Bureaux : 1 place/60 m2 SHON.
C.O.S.	Habitations : 1,5.

ALIGNEMENT NEANT

SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

86.2 : Servitudes relatives à la protection, à l'amélioration et à la mise
en valeur du littoral du 03.01.86 -
AC.2 inscrit : Servitudes relatives à la protection des sites et monuments
naturels.

AUTRES DONNEES Plantation à réaliser sur une partie de la parcelle n° 20.